

MELANGES PEDAGOGIQUES 1973

**L'ILLOCUTION : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE**

.....  
H. HOLEC

C. R. A. P. E. L.

Cet article a fait l'objet d'une communication au Séminaire de Linguistique Appliquée organisé à Neuchâtel en mai 1973 par l'A.I.M.A.V. en collaboration avec l'A.I.L.A., le C.I.L.A. et le Conseil de l'Europe. Les Actes de ce séminaire seront publiés par l'A.I.M.A.V. à Bruxelles et les Editions Didier à Paris sous le titre : *Theoretical linguistic models in applied linguistics, 4th A.I.M.A.V. Seminar.*

Pour un certain nombre de chercheurs qui se sont fixé pour tâche de décrire le fonctionnement des langues naturelles, les analyses linguistiques actuelles se révèlent insuffisantes, non pas que les théories linguistiques manquent de rigueur ou que les descriptions proposées soient par trop erronées, mais la raison fondamentale en est que la plupart des recherches linguistiques menées jusqu'ici ne rendent pas compte de tous les aspects des actes langagiers observables.

Si cette critique est justifiée, c'est que la linguistique descriptive a dû, pour des raisons méthodologiques, restreindre son domaine au fonctionnement *interne* du code linguistique à l'exclusion de l'utilisation de ce code dans la communication verbale. Son objectif est la détermination des règles de fonctionnement des unités à l'intérieur du code, et non la détermination des règles d'utilisation de ces règles de fonctionnement.

L'orientation particulière ainsi prise par la recherche linguistique laisse

entier le problème de l'analyse du domaine plus large de la communication verbale, qui intègre à la fois les énoncés produits et les conditions psychologiques et sociologiques dans lesquelles ces énoncés sont produits (interlocuteurs et situation de communication).

Cette nouvelle approche des problèmes du langage<sup>1</sup> (extrêmement prometteuse pour la pédagogie des langues comme pour la linguistique), dont les premières illustrations sont constituées par les analyses de socio-linguistes tels que Labov (1965) et Ervin-Tripp (1972), et de philosophes tels qu'Austin (1970) et Searle (1969), met en particulier l'accent sur la nécessité de ne pas se limiter à une analyse interne de la langue, mais, à partir de l'analyse des actes de discours (« speech acts »), de déboucher sur la fonction de communication (« communicative function ») des messages verbaux décrits. Dans l'analyse du fonctionnement des langues naturelles, c'est l'affirmation fondamentale de la pertinence de phénomènes jusqu'alors considérés comme extérieurs au domaine des recherches :

« ...data on the internal structure of the language, i.e. linguistic forms collected by the traditional elicitation procedures, in which these forms are abstracted from ordinary verbal interaction, do not provide a proper basis for the explanation of linguistic change » (Labov, 1965, p. 513) ;

« L'acte de discours intégral, dans la situation intégrale du discours, est en fin de compte le seul phénomène que nous cherchons de fait à élucider » (Austin, 1970, p. 151).

Parmi toutes ces recherches nouvelles à mener (car, dans leur quasi-totalité, elles n'ont pas encore franchi le stade de l'affirmation de principe), l'analyse de l'illocution nous semble particulièrement importante, non seulement pour notre connaissance du fonctionnement du langage, mais aussi pour les implications pédagogiques qu'elle laisse entrevoir. Elle peut retenir notre attention en priorité.

Qu'est-ce que l'illocution ? Quelle est son importance théorique ? Quels problèmes méthodologiques et pratiques pose-t-elle aux chercheurs ? Ces questions constitueront le point de départ de notre analyse du phénomène.

---

<sup>1</sup> Certains auteurs la désignent du nom de « macrolinguistique », suivant en cela la terminologie introduite, en sociolinguistique, par Fishman (1972).

## I L'ILLOCUTION

### 1. Premier essai de définition

1.1. Considérons l'énoncé suivant :

*May I help you ?*

Hors contexte et hors situation, cet énoncé, du point de vue de sa forme syntaxique, est une proposition interrogative. Du point de vue de son contenu sémantique, c'est une offre (d'aide). En contexte et en situation, cet énoncé reste une proposition interrogative, mais peut prendre une signification particulière déterminée à la fois par le contexte et par la situation. Par exemple, il peut signifier :

*(That box you're carrying looks rather heavy)* « Shall I help you carry it ? » ; ou bien :

*(You seem to be looking for something)* « Would you like me to give you some information ? », etc.

Mais cet énoncé a également une fonction dans la communication, celle que lui attribue le locuteur au moment où il le produit : cela peut être une simple incitation à exprimer ses désirs (cas de la vendeuse dans un magasin), ou un avertissement (« attention, je devine ce que tu vas faire et je t'observe »), ou un ordre (« cesse de tourner la clef dans la serrure »), etc., etc.

1.2. De la même manière, l'énoncé :

*Quel âge avez-vous ?*

sera, selon le cas, c'est-à-dire selon les interlocuteurs et leurs relations et selon la situation de communication, soit une simple demande d'information, soit un compliment, soit au contraire une injure, soit un reproche, etc.

1.3. Cette fonction de l'énoncé, sa *force* (ou *valeur*) *illocutoire*, marquée en particulier par un certain nombre de phénomènes prosodiques, paraproso-diques (qualité de voix, débit, etc...) et extralinguistiques (gestes, mimiques), constitue en fait le « pourquoi » de la communication, et *tout énoncé produit en situation a nécessairement une valeur illocutoire.*

Austin (1970, p. 143), pose ainsi le problème de l'illocution, c'est-à-dire celui des fonctions des énoncés dans l'acte de communication :

« Dès que l'on a saisi que l'objet à étudier, ce n'est pas la phrase, mais la production d'une énonciation dans la situation du discours, on ne peut plus guère manquer de remarquer ceci : affirmer, c'est exécuter un acte. »

Il donne de l'acte illocutoire la définition suivante (1970, p. 113) :

« L'acte illocutoire est l'acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose. »

## 2. Importance théorique

2.1. Au plan linguistique, l'hypothèse sur le fonctionnement des langues que représente cette reconnaissance des fonctions des énoncés dans le discours entraîne un certain nombre de conséquences dont on peut dès à présent essayer de mesurer l'importance.

Les descriptions linguistiques strictes auxquelles on a procédé jusqu'ici sont pour la plupart (et surtout en ce qui concerne les descriptions grammaticales<sup>3</sup>) fondées sur l'analyse d'énoncés extraits de la situation dans laquelle ils ont été produits. N'entre par conséquent en ligne de compte, pour toutes les analyses non strictement formelles, que le sens littéral de ces énoncés, l'a priori fondamental étant que les énoncés produits par les locuteurs sont le résultat d'un certain nombre d'opérations visant à une pure et simple transmission d'information. Quant à l'information transmise, elle est directement constituée par l'apport sémantique des unités qui composent l'énoncé (unités lexicales et grammaticales).

Même en ce qui concerne les énoncés impératifs, exclamatifs ou interrogatifs, dont il semble impossible de ne pas reconnaître la fonction spécifique

---

<sup>3</sup> Les grammaires génératives-transformationnelles, en particulier, se fondent explicitement sur des énoncés hors contexte et hors situation. Cf. Ruwet (1967, p. 19) : « A l'exemple de Chomsky, je m'en tiendrai à l'étude des phrases isolées, excluant toute référence au contexte ».

Mais Cf. Benveniste (1966) : « Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet, ni à un concept. Il reçoit sa réalité et sa substance du discours seul ».

Quant aux descriptions lexicales, celles qui font intervenir le contexte (sans faire intervenir la situation, d'ailleurs) sont presque toutes des descriptions psycholinguistiques. Cf. Slama-Cazacu (1966) ; Dubois et Irigaray (1966).

dans le discours, cette fonction est en quelque sorte « neutralisée » dans la description dans la mesure où l'on ne retient de ces énoncés que la forme syntaxique, en la dissociant de la fonction<sup>4</sup>.

Or l'étude des valeurs illocutoires montre en fait que, dans une grande proportion des cas, la relation texte-fonction est non pas directe mais « oblique », et que ce qui est informatif ce n'est pas le texte en tant que tel, mais le rapport texte-locuteurs, ou texte-situation.

Doit-on alors conclure que toutes les recherches linguistiques menées jusqu'ici sont à reprendre, et que toutes les descriptions sont illégitimes ? Il est certain que tel n'est pas le cas, même s'il est évident que dans une description linguistique complète il faudra rendre compte non seulement du *fonctionnement interne* des unités linguistiques, mais aussi de leur *fonctionnement externe* dans la communication. Les quelques tentatives faites dans la direction d'une intégration des valeurs illocutoires dans la description des langues, en particulier leur intégration dans la composante centrale d'une grammaire générative, sont des preuves a contrario que la description des énoncés doit être maintenue séparée de celle des fonctions de ces énoncés (Widdowson, 1973). Il s'agit donc davantage de développer l'étude de l'illocution pour compléter les études strictement linguistiques, en s'appuyant d'ailleurs sur ces dernières pour dégager les rapports entre la fonction et la constitution interne de l'énoncé (le problème est de savoir si n'importe quel « texte » peut être la réalisation de n'importe quelle valeur illocutoire, et inversement).

Cependant, une première réflexion sur les valeurs illocutoires des énoncés montre que certaines analyses linguistiques sont pour le moins partiellement erronées.

C'est ainsi que toutes les descriptions qui ont pour objectif le recensement des diverses réalisations de phénomènes tels que l'interrogation ou la négation (et leur fréquence relative)<sup>5</sup>, reposent sur le principe implicite d'une relation

---

<sup>4</sup> Les difficultés, voire les contradictions, qu'une telle conception entraîne dans l'analyse de certains phénomènes pourraient d'ailleurs porter à croire qu'en ce qui concerne ces cas particuliers de « grammaticalisation » de certaines valeurs illocutoires, l'analyse traditionnelle est à remettre en question. Ainsi chez Halliday (1967) il faudrait peut-être reconsidérer l'interprétation de l'intonation en fonction du « mode » de l'énoncé (en particulier dans le cas des « modes mineurs »).

<sup>5</sup> C'est à une telle description que s'est livré un groupe de chercheurs de l'Université d'York sur le « corpus d'Orléans » (corpus d'enregistrements spontanés réalisés à Orléans et dans sa région, dans le cadre d'un vaste projet de recherches sur le français parlé).

de bi-univocité entre la forme syntaxique de l'énoncé et sa fonction. Ce sont par conséquent, soit des descriptions purement formelles qui présentent peu d'intérêt, soit des descriptions trop imparfaites pour être utilisables. Une analyse purement formelle des formes interrogatives en français, par exemple (inversion, avec « est-ce que », avec intonation montante) serait quasi inutile puisqu'elle ne comporterait aucune indication sur la signification de ces formes (tout comme serait inutile une analyse des fréquences relatives de l'article défini et indéfini).

D'autre part, une analyse de l'interrogation en français, c'est-à-dire de la manière dont sont faites les demandes d'information, devrait, pour être valable :

a) faire intervenir d'autres formes que les formes traditionnellement classées comme interrogatives ; exemple :

*On m'a dit que vous vouliez me voir* (= « Voulez-vous me voir ») ;

b) ne pas négliger le fait que, dans un certain nombre de cas, les formes interrogatives ne sont pas utilisées pour demander de l'information ; exemple :

*Allez-vous bientôt cesser de chahuter* (= « Cessez de chahuter »).

C'est ainsi également que les études faites sur les niveaux et les registres de langue sont incomplètes : les différentes variétés de langue que l'on peut distinguer se caractérisent non seulement par des différences d'ordre lexical, grammatical, etc., mais également par des différences dans le fonctionnement et dans la réalisation des valeurs illocutoires.

De la même manière, et pour les mêmes raisons, un certain nombre d'études psycho-sociologiques sur les rapports entre le parler d'un individu et son milieu socio-culturel (Bernstein, 1964) sont partiellement erronées, dans la mesure où elles ne prennent en considération que les cas où la relation entre la forme et la fonction de l'énoncé est directe, en ignorant totalement les cas de relation « oblique »<sup>6</sup> :

« When we can say what is being done with a sentence, then we will be able to observe how often speakers do it. » (Labov, 1971, 212).

---

<sup>6</sup> C'est également le cas de certaines analyses des théoriciens de l'information.

2.2. *Au plan pédagogique, la méconnaissance de l'illocution est une lacune encore plus grave.* La finalité première de l'enseignement des langues est, depuis quelques années déjà, l'acquisition d'un « outil de communication ». L'objectif de cet enseignement est donc de faire apprendre la langue (l'outil) et une certaine manière de s'en servir (outil de *communication*).

Or il faut bien constater que, jusqu'à présent, pour la raison évidente que la linguistique n'avait rien d'autre à proposer, l'on s'est contenté de faire apprendre à construire des énoncés, mais non à les utiliser dans des situations de communication : au mieux tous les étudiants de langue savent construire une phrase interrogative, mais leur a-t-on jamais dit qu'une phrase interrogative pouvait être utilisée pour faire un reproche, et leur a-t-on jamais appris les différentes manières de faire un reproche ?

L'étude de l'illocution apparaît donc bien comme une condition nécessaire à un véritable enseignement de la langue comme outil de communication (étude menée parallèlement sur la langue maternelle et sur la langue cible afin de dégager les convergences et les divergences éventuelles).

Il faut toutefois remarquer que ce n'est pas une condition suffisante : bien d'autres éléments interviennent dans l'utilisation de la langue, indépendamment de la fonction de communication (contraintes sociologiques, restrictions stylistiques, etc.).

2.3. La conclusion évidente de ce qui précède est qu'il est à la fois important et urgent de procéder aux analyses psycho-sociolinguistiques qui conduiront à une meilleure compréhension du fonctionnement des langues dans la communication. Mais il est tout aussi évident que ces analyses d'un type nouveau se situent dans un domaine (celui de l'utilisation de la langue) où interviennent simultanément des phénomènes nombreux et distincts dont la délimitation et la description posent de multiples problèmes méthodologiques.

## II. PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

S'il est relativement aisé de donner une définition générale de l'illocution, de délimiter en quelque sorte le champ d'investigation, il est beaucoup moins commode d'isoler et de décrire les valeurs illocutoires et d'en définir le fonctionnement.



## 1. Délimitation des valeurs illocutoires

Il y a trois séries de facteurs à prendre en considération au moment d'isoler les valeurs illocutoires : la diversité des phénomènes qui apparaissent concurremment dans l'énoncé, la diversité des valeurs illocutoires et la diversité des réalisations de ces valeurs.

### 1.1. Diversité des phénomènes

1.1.1. Considérons les énoncés suivants, tous adressés par une mère à sa fille sur une période de quelques mois<sup>7</sup>.

- a) *Arrête de claquer les portes, s'il te plaît.*
- b) *Arrête de claquer les portes.*
- c) *Tu as fini de claquer les portes, oui ?*
- d) *Tu veux que je t'aide à claquer les portes ?*
- e) *Quand est-ce que tu perdras l'habitude de claquer les portes ?*
- f) *Il ne faut pas claquer les portes, voyons.*
- g) *Les portes se ferment même quand on ne les claque pas, tu sais.*

Tous ces énoncés ont fondamentalement la même valeur illocutoire, l'une des plus simples à isoler : ce sont des *ordres*. Leur comparaison montre à l'évidence que la valeur illocutoire n'est pas la seule information « oblique », c'est-à-dire la seule information non directement apportée par les unités constitutives de l'énoncé, que l'interprétation dans la situation de communication permet de déceler.

Les exemples a) et b), dans lesquels l'illocution se présente à l'état le plus « pur », se différencient essentiellement par l'intensité de la valeur illocutoire, c'est-à-dire par la force avec laquelle l'ordre est donné : on dira, par exemple, que dans b) l'ordre est exprimé de manière plus péremptoire, plus « sèchement ».

Les exemples c) à g) se différencient tous des deux premiers par la « qualité » de la valeur illocutoire, c'est-à-dire par les *modalisations affectives* qui viennent « colorer » l'ordre transmis :

— dans c) et d), le locuteur exprime simultanément son désir impératif de voir son interlocuteur modifier son comportement et son agacement devant

<sup>7</sup> Nous ne transcrivons ici que le « segment » de l'énoncé ; mais il est certain que les phénomènes prosodiques, paralinguistiques et extra-linguistiques dont il a été question au paragraphe 1.3. jouent un grand rôle.

ce comportement (à noter qu'entre c) et d) il y a probablement la même différence de force qu'entre a) et b), mais il s'agit de la force de l'agacement cette fois-ci) :

— dans e), la modalisation affective est de l'ordre du découragement ;

— dans f) et g), il s'agit d'une coloration qui se situe sur l'échelle des sentiments qui va de l'amour à la haine : ces énoncés apportent une nuance supplémentaire de « gentillesse » qui a pour effet de tempérer l'ordre mais qu'il faut distinguer de la force de la valeur illocutoire dont il a été question à propos de a) et b) ;

— g) présente en outre cette particularité qu'il fait intervenir ce que l'on pourrait appeler une « relation de plaisanterie » entre les interlocuteurs, ce que les six premiers ne faisaient pas : A fait comme si B ne savait pas que les portes se ferment même quand on ne les claque pas, tout en sachant que B le sait et A demande à B d'entrer dans le jeu et pour un instant de faire comme s'il ne le savait pas.

Tous ces exemples illustrent certains des phénomènes qui se présentent en même temps que l'illocution dans l'acte de discours et qui rendent souvent très difficiles l'interprétation des énoncés et la reconnaissance de la valeur illocutoire. Il n'est pas toujours possible de séparer nettement la valeur illocutoire des diverses modalisations dont nous venons de voir quelques exemples. Ainsi, comment être sûr qu'un énoncé tel que :

*Continue de claquer les portes*

est une menace ou simplement un avertissement quelque peu agressif ? L'ordre, la demande, la prière et la supplication (de faire quelque chose) doivent-ils être considérés comme quatre valeurs illocutoires différentes, ou comme une seule valeur avec trois modalisations différentes ? Ce sont là des problèmes auxquels on se heurte constamment dans l'analyse.

1.1.2. Considérons maintenant l'énoncé suivant :

*N'oublie pas de claquer celle de la cuisine*

Cet exemple a ceci de particulier que s'y surimpose à la valeur illocutoire non plus une modalité affective, mais une modalité expressive, l'ironie. Celle-ci a non seulement pour effet d'inverser l'interprétation de la valeur illocutoire (ordre négatif et non positif ; de la même manière une approbation deviendrait une désapprobation, etc.) mais elle en affecte également l'intensité et la qualité.

Les différentes modalités expressives, c'est-à-dire en quelque sorte les différentes manières de s'exprimer (l'ironie, la métaphore, l'énigme, le sous-entendu, le mensonge, etc.) ont pour résultat de rendre les énoncés plus « opaques » quant à leur valeur illocutoire, et exigent du chercheur une très bonne connaissance de la situation et des interlocuteurs de l'acte de communication.

1.1.3. Considérons enfin l'énoncé suivant, relevé dans le hall d'entrée d'un hôtel :

*On est prié de bien vouloir refermer les portes sans bruit.*

Cet énoncé permet de mettre en relief un phénomène dont il n'avait pas été question jusqu'ici, celui de la *dimension sociale* des actes de discours. Toute communication est une mise en relation de deux ou plusieurs interlocuteurs, et cette mise en relation obéit à un certain nombre de conventions (tout comme les mises en relation non verbales : comportement en société). Nous avons donc affaire ici à une troisième dimension d'interprétation des énoncés, celle des rapports des interlocuteurs entre eux : rapports de supérieur à inférieur, d'inférieur à supérieur, d'égal à égal ; rapports d'amitié, d'antagonisme ; rapports de familiarité, etc.

Ainsi notre exemple est une prière, conforme aux rapports « normaux » entre la direction d'un hôtel et les clients<sup>8</sup>. Mais si cet énoncé était adressé par un patron de café à un de ses clients fiers-à-bras, il faudrait l'interpréter comme une provocation.

1.1.4. Idéalement, donc, les valeurs illocutoires devront être analysées d'abord indépendamment des modalités affectives, des modalités expressives, et des modalités d'ordre social qui interviennent simultanément dans l'acte de discours. Mais il sera ensuite nécessaire de tenir compte des interactions éventuelles entre les valeurs illocutoires et ces modalités : les modalités se limitent peut-être mutuellement et limitent peut-être à leur tour le fonctionnement des valeurs illocutoires. En d'autres termes, toutes les combinaisons théoriquement possibles ne sont peut-être pas réalisables : c'est l'hypothèse que nous ferions si nous disions, par exemple, qu'à partir d'un certain degré sur l'échelle affective « amour-haine » la valeur illocutoire « promesse » est remplacée par la valeur illocutoire « menace ».

---

<sup>8</sup> Il faut bien préciser ici « normaux » : s'il se trouvait que les clients de cet hôtel soient des personnes d'un rang social très élevé (rapports non « normaux » avec la direction de l'hôtel), l'énoncé serait interprété comme une insolence, voire comme une insulte.

## 1.2. Diversité des valeurs illocutoires

La grande diversité des fonctions que peuvent remplir les énoncés dans l'acte de communication est à l'origine d'une seconde série de problèmes méthodologiques.

1.2.1. En ce qui concerne la variété des valeurs illocutoires, elle est directement proportionnelle à la diversité des objectifs qu'un locuteur peut poursuivre dans un acte de discours. Ces objectifs *perlocutoires* (cf. Austin, 1970), c'est-à-dire ces *résultats escomptés* des actes illocutoires, peuvent être, par exemple :

— la modification du comportement de l'interlocuteur, depuis la modification de ses actes : cessation, reprise, poursuite, entreprise d'une action ou d'une conduite verbale (d'où l'ordre, la persuasion, l'incitation, le défi, la demande d'information, etc.), jusqu'à la modification de son état affectif ou cognitif (d'où le compliment, la consolation, l'humiliation, la démonstration, l'élucidation, etc.) ;

— l'établissement de relations avec l'interlocuteur (d'où l'accueil, le rejet, la déférence, l'intimidation, etc.) ;

— la proclamation d'une prise de position personnelle : jugement porté sur autrui (approbation, censure, accusation) ; jugement porté sur soi (excuse, justification) ; expression d'un avis personnel (affirmation, déclaration d'intention, argumentation, etc.).

1.2.2. Dans l'état actuel des connaissances, il est assez difficile de définir l'éventail complet des valeurs illocutoires, mais il semble déjà vraisemblable qu'une organisation hiérarchique de ces valeurs pourra être établie montrant, comme nous l'avons fait ci-dessus, qu'il est possible de ramener la diversité des phénomènes de base à quelques grandes catégories générales, par une succession de regroupements intermédiaires (obtention probable d'une structure en arbre).

Cependant, tant que cette organisation hiérarchique n'aura pas été définie, la délimitation des valeurs illocutoires restera problématique, dans l'incertitude où l'on sera de savoir à quel niveau de l'organisation on se situe, et si tous les niveaux ont bien été explorés.

Si, par exemple, il existe une ordination des valeurs « défi », « incitation » (invitation à agir), et « demande de confirmation », telle qu'à un degré inférieur toute demande de confirmation puisse être envisagée comme une incitation, et toute incitation puisse être envisagée comme un défi, il faudra s'assurer, devant un énoncé donné, que l'on a bien envisagé tous les degrés, et que l'on ne s'est pas arrêté à un degré intermédiaire. Ainsi :

*Tu n'arrives pas à soulever cette pierre*

sera peut-être un défi (« je te parie que tu n'y arrives pas »), même s'il est également possible de l'interpréter comme une incitation (« essaye de la soulever ») ou comme une demande de confirmation (« est-ce vrai »), ce que cet énoncé sera peut-être dans d'autres cas. C'est tout le problème de la reconnaissance des termes primaires de la description.

### 1.3. Diversité des réalisations

1.3.1. La grande diversité des réalisations possibles des valeurs illocutoires (comme le montrent en partie les exemples déjà cités) tient à la fois au fait qu'une même valeur peut être « véhiculée » par de multiples énoncés différents, et qu'un même énoncé peut véhiculer différentes valeurs illocutoires. Même les cas de semi-grammaticalisation (formes interrogative, impérative, exclamative en particulier) doivent être analysés avec soin dans la mesure où il n'y a pas de relation bi-univoque entre ces formes et les valeurs illocutoires « correspondantes ».

Existe-t-il cependant des indications formelles ou sémantiques régulières qui puissent faciliter la délimitation des valeurs illocutoires (constantes au niveau des choix lexicaux, syntaxiques, prosodiques, constantes sémantiques...)? En d'autres termes, existe-t-il des lois qui régissent les possibilités d'expression des valeurs illocutoires? C'est une des hypothèses qui sous-tendent l'analyse de l'illocution, et que cette analyse devra confirmer ou infirmer<sup>9</sup>.

1.3.2. Un autre aspect important de la diversité des réalisations est celui du domaine textuel des valeurs illocutoires. On constate en effet qu'aucune des unités linguistiques conventionnelles, que ce soit la proposition, la phrase ou le groupe tonique, ne correspond à l'unité nécessaire pour la description des fonctions des énoncés dans la communication. La dimension et la structure de la réalisation d'une valeur illocutoire sont très variables, de la proposition mineure (réponse elliptique, par exemple) au paragraphe et même au texte complet.

<sup>9</sup> Cf. Labov (1970, p. 208) : [there are]... many rules of interpretation which relate "what is said" — questions, statements, imperatives — to "what is done" — requests, refusals, assertions... and so on; et plus loin : « There are no simple one-to-one relations between actions and utterances... ».

Le problème méthodologique est ici de savoir si une séquence donnée d'énoncés est la réalisation unique d'une valeur illocutoire, ou la réalisation répétée de cette valeur. Exemple :

*Si je t'entends encore une fois claquer la porte, gare à toi. Et ce ne sera pas la peine d'essayer de me faire croire que tu n'y es pour rien. Continue et tu verras. Je te promets que tu t'en repentiras.*

Disons-nous que nous avons affaire à quatre menaces consécutives, ou à une seule menace développée sur quatre phrases ? Ceci montre bien que l'analyse du fonctionnement des valeurs illocutoires dans la communication doit être envisagée dans un système de référence différent de celui des analyses linguistiques. Ce système reste à définir<sup>10</sup>.

## 2. Description des valeurs illocutoires

Les valeurs illocutoires ayant été plus ou moins empiriquement isolées, il faut ensuite les décrire, c'est-à-dire en dégager les traits pertinents (éléments du discours textuels et non textuels) qui permettront non seulement d'en donner une définition précise, mais constitueront en même temps la base des règles de leur fonctionnement. Un certain nombre de tentatives de description ont déjà été faites ; aucune n'est encore satisfaisante.

2.1. Austin (1970, huitième et douzième conférences) se propose de définir l'acte illocutoire en définissant la manière dont la locution est employée :

« nous posons une question, ou répondons,  
nous donnons un renseignement, une assurance ou un avertissement,  
nous annonçons un verdict, une intention,  
nous prononçons une sentence,  
nous faisons une nomination, un appel, une critique,  
nous identifions ou fournissons une description,  
etc. ».

Il se borne ensuite à constater que « ... les circonstances d'une énonciation jouent un rôle très important et... les mots doivent être "expliqués" pour une bonne part par le contexte où ils sont destinés à entrer, ou dans lequel ils

---

<sup>10</sup> Hymes (1972) propose une taxonomie sociolinguistique qui pourrait être considérée comme une bonne base de départ. Ses unités sont : *speech community* ; *speech situation* ; *speech event* ; *speech act*.

sont prononcés, de fait, au cours de l'échange linguistique », sans envisager la manière dont « les mots doivent être expliqués ». Cela le conduit en définitive à établir cinq classes d'énonciations en fonction de leur valeur illocutoire :

- « 1. Verdictifs (un verdict est rendu par un jury, un arbitre, un juge — estimation, évaluation, appréciation...).
2. Exercitifs (exercice de pouvoirs, de droits, ou d'influences — nommer, voter, commander, consulter, avertir...).
3. Promissifs (promesse, prise en charge de quelque chose ; ces énonciations nous engagent à une action).
4. Comportatifs (attitudes, comportements sociaux — excuses, félicitations, recommandations, condoléances, défis).
5. Expositifs (permettent l'exposé — je réponds, je démontre, je concède, j'illustre, je pose...).

Sa description des valeurs illocutoires consiste par conséquent en une simple énumération de ces valeurs.

2.2. Soskin et John (1963), cités par Ervin-Tripp (1972, p. 245) décrivent les différents types de relations qui peuvent lier les valeurs illocutoires et leurs réalisations linguistiques. Les catégories qu'ils établissent ne répondent donc qu'en partie seulement au problème de la description des valeurs illocutoires ; elles sont en outre très incomplètes.

Exemple : types de relation entre la valeur « demande » et les réalisations possibles (le locuteur demande à son interlocuteur de lui prêter un manteau) :

« structone »	:	<i>it's cold today</i>
« regnone »	:	<i>lend me your coat</i>
« signone »	:	<i>I'm cold</i>
« metrone »	:	<i>that looks like a warm coat you have</i>
« expressive »	:	<i>Br-r-r</i>
« excognitive »	:	<i>I wonder if I brought a coat</i>

2.3. Searle et Labov proposent des descriptions beaucoup plus adéquates, qui font intervenir à la fois le contenu propositionnel de l'énoncé, les interlocuteurs de l'acte de communication (mais uniquement en tant qu'interlocuteurs,

c'est-à-dire qu'acteurs « verbaux »), et certains aspects de la situation de communication (situation dans son sens le plus large). Mais tous deux envisagent uniquement les énoncés qui représentent le plus directement les valeurs illocutoires (impératif pour l'ordre, par exemple : le « regnone », dans la terminologie de Soskin et John), et ces cas sont loin d'être les plus fréquents. La démarche de Labov, en outre, ne s'applique qu'à quelques valeurs illocutoires très particulières (objectif perlocutoire de modification d'une conduite verbale ; voir 1.2.1.).

Ainsi la description de l'avertissement dans Searle (1969), trop longue pour être reproduite ici, s'applique si l'énoncé est, par exemple, *Tu vas tomber*, mais non si c'est *J'en connais qui sont tombés en grim pant sur des échafaudages comme le tien*.

Labov (1971, 208) : « Given two parties in a conversation, A and B, we can distinguish as “A-events”, the things that A knows about but B does not ; as “B-events” the things that B knows but A does not ;... The rule then states : If A makes a statement about a B-event it is heard as a request for confirmation ».

2.4. Cette difficulté de décrire les valeurs illocutoires tient donc en grande partie à la difficulté de déterminer les catégories d'observation de l'illocution. On peut faire l'hypothèse que ces catégories résulteront de la combinaison de catégories linguistiques, psychologiques et sociologiques, étant donnée la nature du phénomène, mais il faut bien constater que cet aspect du problème n'est pas un de ceux qui restent le moins à explorer.

### 3. Définition du fonctionnement des valeurs illocutoires

Le grand problème à ce niveau est de savoir jusqu'où peuvent être poussées la systématisation et la généralisation. Au niveau de la réalisation des valeurs illocutoires (structure syntaxique, contenu sémantique, prosodie, éléments paralinguistiques et extra-linguistiques des énoncés, et relation de ces énoncés avec la valeur illocutoire), comme à celui de la structure séquentielle des valeurs illocutoires dans la communication, il est nécessaire de faire le postulat de l'existence de lois qui régissent le fonctionnement de l'illocution. Mais est-il bien certain que toutes les manifestations de l'illocution, et tous les aspects de l'illocution, soient ainsi régis (« rule-governed ») ?



Comme pour toute recherche dans un domaine nouveau, la démarche devra vraisemblablement consister à procéder par approximations successives, sans vouloir dès le départ énoncer des règles qui rendraient compte de l'ensemble des phénomènes observables. Une telle démarche « réaliste » présentera certainement plus d'avantages que d'inconvénients.

Ainsi, en ce qui concerne les réalisations des valeurs illocutoires, on sera amené, par exemple, dans un premier stade, à ne considérer que les cas figés et semi-figés (discours répété) en délaissant les cas de liberté totale (discours en train de se créer).

En ce qui concerne la structure séquentielle des valeurs illocutoires, c'est-à-dire en fait la structure des séquences d'actes illocutoires, l'on se contentera, peut-être, dans un premier temps, d'analyser les cas où la structure de l'échange verbal (séquence des interventions des locuteurs) est figée<sup>11</sup>.

#### **4. Conclusion**

Ces considérations sur la détermination et sur la description des valeurs illocutoires, et sur la définition du fonctionnement de l'illocution, nous ont permis de dégager la problématique de la recherche sur l'illocution et de souligner, à propos de chacun des aspects dont l'analyse devra rendre compte, les difficultés méthodologiques qu'il faudra surmonter pour mener à bien cette recherche. Elles nous ont permis également de faire quelques hypothèses aussi bien sur la nature du phénomène et sur son fonctionnement que sur les méthodes les plus propres à favoriser l'analyse. Mais la nécessité même dans laquelle on se trouve d'avoir à formuler de telles hypothèses montre à quel point le domaine de l'illocution reste encore très largement inexploré.

### **III. PROBLÈMES PRATIQUES**

Un certain nombre de remarques restent à faire sur les problèmes pratiques (en grande partie liés à la constitution du corpus de recherche) que pose l'analyse de l'illocution.

---

<sup>11</sup> Un bon exemple d'analyse de la structure de l'échange verbal est fourni par Schegloff (1972). Dans cet article, Schegloff analyse, en particulier, la structure des débuts de conversations téléphoniques.

1. Si l'on veut analyser un éventail de valeurs illocutoires qui soit le plus large possible, il est indispensable de pouvoir disposer d'un corpus d'enregistrements sonores d'échanges verbaux faisant intervenir deux et plus de deux interlocuteurs. Ce corpus sera nécessairement très important dans la mesure où devront être aussi variés que possible :

- les situations de communication ;
- les types d'interlocuteurs et les types de relations interpersonnelles (afin, en particulier, qu'interviennent autant de modalités expressives, affectives et d'ordre social que possible) ;
- les thèmes des échanges verbaux (afin que le corpus comporte le plus grand nombre possible de valeurs illocutoires) ;
- les réalisations des valeurs illocutoires (autant de réalisations différentes que possible pour une seule et même valeur).

Les enregistrements sonores, en tant que tels, demandent une assez longue préparation technique, si l'on veut obtenir une qualité acoustique satisfaisante, tout en respectant le caractère spontané de l'échange verbal.

2. Pour que le corpus ainsi constitué soit utilisable pour une recherche sur l'illocution, il est nécessaire que chaque enregistrement sonore soit complété par des renseignements non seulement sur les situations de communication et les interlocuteurs, mais sur tous les phénomènes extra-linguistiques pertinents sans lesquels l'interprétation des textes serait impossible. Ceci impose en fait qu'à défaut de pouvoir définir avec suffisamment de précision la nature des renseignements indispensables, le corpus soit constitué par le chercheur lui-même.

3. Afin de faciliter l'exploitation du corpus (limitation du temps de manipulation, en particulier), il est nécessaire que tous les enregistrements soient transcrits aussi fidèlement que possible. Ceci pose le problème de la transcription de tous les éléments prosodiques et paralinguistiques<sup>12</sup>.

La constitution d'un tel corpus prend un temps considérable, sans commune mesure avec la constitution d'un corpus écrit.

---

<sup>12</sup> Le lecteur aura pu constater à quel point la non-transcription de ces éléments rend les énoncés cités ambigus.

4. Un dernier problème pratique posé par l'analyse de l'illocution est constitué par l'absence d'une métalangue descriptive adéquate. L'utilisation de termes courants tels que « demande », « contradiction », « prière », etc. pour désigner des phénomènes très spécifiques n'est bien souvent qu'une solution approximative qui n'est pas sans créer des difficultés : elle rend parfois même impossible l'échange d'information entre chercheurs. Elle ralentit considérablement l'analyse dans la mesure où l'ambiguïté des termes retenus ne favorise pas la clarté et la précision des résultats obtenus.

Comme nous venons de le montrer, les recherches sur l'illocution, c'est-à-dire les recherches sur la *fonction des énoncés dans la communication*, commencent seulement à être entreprises : peu d'études sont encore venues éclairer ce phénomène et leur grande disparité, due en particulier à la diversité des horizons d'où proviennent leurs auteurs, montre l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. La presque totalité des problèmes fondamentaux de ce domaine de la recherche reste à résoudre, depuis la détermination des valeurs illocutoires et leur séparation de toutes les modalisations qu'elles peuvent subir dans l'acte de discours jusqu'à leur description, à la définition des rapports énoncés-fonctions et à la systématisation de leur fonctionnement.

Ces recherches se situent au *carrefour de plusieurs disciplines* parmi lesquelles la linguistique, la psychologie et la sociologie jouent un rôle primordial, sans que pour autant les réponses aux questions posées se trouvent dans aucune d'entre elles. De ce fait, ces recherches, importantes pour notre connaissance du fonctionnement des langues naturelles, capitales pour la pédagogie des langues vivantes, présentent un grand intérêt épistémologique.

Sur un plan pratique, elles prouvent une fois de plus la nécessité d'une collaboration étroite entre chercheurs d'horizons divers, depuis les linguistes et les pédagogues jusqu'aux chercheurs qui se préoccupent de décrire les phénomènes para- et extra-linguistiques et de mettre au point des systèmes de transcription fidèles et maniables.

On peut affirmer avec certitude que les recherches dans le domaine de l'illocution progresseront dans la mesure où progresseront les recherches dans tous les domaines qui intéressent la communication verbale et non verbale.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.L. (1970). — *Quand dire c'est faire*. Trad. G. Lane. Paris, Editions du Seuil.
- BARKER, R.G. (ed.) (1963). — *The stream of behavior*, New York, Appleton - Century - Crofts.
- BENVENISTE, E. (1966). — « Le langage et l'expérience humaine. » In *Problèmes du langage*. Paris, Gallimard (« Diogène », 2).
- BERNSTEIN, B. (1964). — « Elaborated and restricted codes : their social origins and some consequences. » In *American Anthropologist*, 66, 6, pt. 2, pp. 55-69.
- CORDER, S.P. & ROULET, E. (eds.). — *Theoretical linguistic models in applied linguistics*. Paris, Didier, 1973.
- DUBOIS, J. & IRIGARAY, L. (1966). — « Approche expérimentale des problèmes intéressant la production de la phrase noyau et ses constituants immédiats. » In *Langages*, 3, pp. 90-125.
- ERVIN-TRIPP, S. (1972). — « On sociolinguistic rules : alternation and co-occurrence. » In Gumperz & Hymes (1972), pp. 213-250.
- FISHMAN, J.A. (ed.) (1971). — *Advances in the sociology of language*, vol. 1. The Hague, Mouton.
- FISHMAN, J.A. (1972). — « Domains and the relationship between micro- and macrosociolinguistics. » In Gumperz & Hymes (1972), pp. 435-453.
- GUMPERZ, J.J. & HYMES, D. (eds.) (1972). — *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*. New York, Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- HALLIDAY, M.A.K. (1967). — *Intonation and Grammar in British English*. Mouton, La Haye.
- HYMES, D. (1971). — *On communicative competence*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- HYMES, D. (1972). — « Models of the interaction of language and social life. » In Gumperz & Hymes (1972), pp. 35-71.
- LABOV, W. (1971). — « The study of language in its social context ». In Fishman (1971), pp. 152-213.

- LABOV, W. (1965). — « On the mechanism of linguistic change. » In Gumperz & Hymes (1972), pp. 512-538.
- SCHEGLOFF, E.A. (1968). — « Sequencing in conversational openings. » In Gumperz & Hymes (1972), pp. 346-380.
- SEARLE, R.L. (1969). — *Speech acts : an essay in the philosophy of language*. Cambridge University Press.
- SLAMA-CAZACU, T. (1961). — *Langage et contexte*. La Haye, Mouton.
- SOSKIN, W.F. & JOHN, V. (1963). — « The study of spontaneous talk. » In Barker (1963).
- WIDDOWSON, H.G. (1973). — « Directions in the teaching of discourse. » In Corder & Roulet (1973), pp. 65-76.

Copyright C.R.A.P.E.L. - 1973